IMPOSÉS GAM - CORRECTIONS DES TEXTES

Dans l'attente de la parution prochaine de la brochure des imposés GAM (édition novembre 2014 avec textes et dessins), vous trouverez ci-dessous **quelques corrections à apporter aux textes de la version disponible dans la base documentaire de l'extranet fédéral**.

Ces modifications sont à prendre en compte dès les premières compétitions de cette saison sportive, en particulier le championnat de France intercomités et les coupes nationales avenir.

Les vidéos des mouvements sont disponibles sur la chaîne i-Gym Technic GAM de la fédération, vous trouverez en pièce jointe les précisions pour y accéder.

CHEVAL D'ARÇONS

➔ ***Mouvement 5 - secteur 8 :*** ajout de 2 cercles en appui facial transversal avant la sortie.
Le texte devient : Avec ¼ de tour en costal AR, *passer les 2 jambes « sous main gauche, sous main droite »// « sous main gauche, sous main droite »// (2 cercles en appui facial transversal) et costal allemand à la station costale latérale*.

➔ ***Mouvement 6 - secteur 8 partie OU :*** erreur de main après le passer dorsal arrière avec ¼ de tour.
Le texte devient : **Sous main gauche, passer dorsal arrière avec ¼ de tour main gauche entre les arçons, transport AR en appui transversal 2/3 ½ Shivado.**// (***Bonus Performance + 0.50pt***)

SAUT

➔ ***Grille des sauts critérium :***
Ajouter **Attention : utilisation du trampo-tremp déconseillée pour les gymnastes de plus de 50 kg et interdite pour les gymnastes de 14 ans et 15 ans.**

➔ ***Grille des sauts critérium - niveau 6 - Tsukahara carpé :*** note de départ 8 pt au lieu de 9 pt.

➔ ***Grille des sauts avenir :***
- Ajouter Panachage possible entre les niveaux 4-5-6 après Deux sauts de groupes différents (dans les 3 groupes proposés) ;
- Ajouter **Attention : utilisation du trampo-tremp déconseillée pour les gymnastes de plus de 50 kg.**

BARRE FIXE

➔ ***Mouvement 3 - secteur 5 = ajout d'un balancer arrière***
Le texte devient : *Balancer en arrière, balancer en avant et sortie salto arrière tendu (échappement tendu) réception à la station droite.//*

SAISON 2014-2015

LETTRE CNS GAM n°5 (novembre 2014)

Précisions sur la cotation des nouveaux Imposés Critérium

Ces précisions complètent celles de la lettre CNS GAM n°4 de septembre 2014.

Toutes les précisions des lettres n°4 et n°5 seront reprises dans l'édition finale de la brochure des imposés GAM prochainement disponible auprès de France Promo Gym.

SOL

✓ Si une série acrobatique demandée du sursaut est effectuée avec un ou plusieurs pas d'élan : pénalité de 0.30 pt par le jury D.

✓ Série acrobatique : une série acrobatique réalisée avec arrêt sera reconnue dès l'instant que tous les éléments sont présentés. Une pénalité de 0.50 pt sera appliquée par le jury E pour arrêt.

✓ Mouvement 5 (secteur 6) et 6 (secteur 2) : la roulade arrière piqué ½ tour sur 1 bras doit être réalisée sans appui intermédiaire.

- ➔ Si rotation longitudinale incomplète, pénalité : article 9.4 du code FIG.
- ➔ Si roulade arrière à l'ATR et valse arrière : 0.50 pt de pénalité par le jury D et non-reconnaissance.

CHEVAL D'ARÇONS

✓ Mouvement 5
Secteur 5 : les 5 cercles sont divisés en deux blocs (2 cercles puis 3 cercles).
Secteur 7 : les 2 cercles forment un seul bloc.
Un bloc est considéré comme un élément.

✓ Mouvement 6
Attention, 2 formes de sorties sont valables pour le bonus performance (texte en rouge) :

1 - Transport transversal avant Stöckli direct A à l'ATR avec valse 450° sans transport, réception à la station costale latérale ;
2 - Transport transversal avant Stöckli direct A à l'ATR avec valse 270° transport 3/3 réception à la station costale latérale.

ANNEAUX

✓ Tous les éléments doivent être réalisés bras tendus, sauf mention contraire.

✓ Mouvement 4 et mouvement 5
Les pieds à l'extérieur des câbles :

- ➔ Pénalité 0.50 pt et non reconnaissance par le jury D ;
- ➔ 0.50 pt de fautes d'exécution par le jury E.

SAUT

✓ En critérium :
Course d'élan supplémentaire : pénalité de 1 pt par le jury D.
(3 courses d'élan maximum).

✓ **En Avenir :**
Course d'élan supplémentaire : pénalité de 1 pt par le jury D.
(3 courses d'élan maximum).
En cas d'obtention de la note 0, possibilité de recommencer le saut avec une pénalité de 2 pts par le jury D.

BARRES PARALLÈLES

✓ Mouvement 4, secteur 4, variante I : en cas d'arrêt au siège écarté après le Moy, pas de pénalité.

✓ Mouvement 5 et mouvement 6, pour les valses en avant ou en arrière à l'élan à l'ATR, si arrêt à l'ATR avant la valse : reconnaissance de l'élément mais pénalité de 0.50 pt par le jury D.

BARRE FIXE

✓ Quand un élément amène à un abaissement, aucune pénalité à appliquer.

✓ Mouvement 3 - Secteur 1 - Variante I : la traction doit être réalisée sans prise d'élan. Si prise d'élan : pénalité de 0.30 pt par le jury E.